



ENFANTS ET JEUNES SUR LES ROUTES MIGRATOIRES

EN AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST

LE DÉFI

En Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, sur une estimation de 40-45 millions migrants internationaux, plus 5 millions seraient des enfants et des jeunes de 0 à 24 ans. Jusqu'à présent il n'existe pas de données exactes sur les enfants et jeunes en mobilité, et il est difficile d'obtenir des données désagrégées par sexe. Toutefois une féminisation de la mobilité est constatée depuis plusieurs années sur le continent africain. Les enfants et les jeunes constituent une partie importante des mouvements de populations et les causes justifiant cette mobilité sont très diverses : pauvreté extrême, volonté d'accéder à une offre éducative de qualité, recherche d'opportunités, tradition familiale ou sociale de migration, fuite des violences, instabilité politique ou liée aux conflits et problèmes environnementaux, ou tout simplement la quête d'un mieux-être. Les filles ont ces mêmes motivations, auxquelles s'ajoutent souvent l'inégalité et la discrimination de genre causées par les pesanteurs socioculturelles de leurs communautés d'origine, et qui continuent très fréquemment sur les routes migratoires.

LE PROJET EN BREF

Objectif: Les pays en Afrique de l'Ouest et du Nord disposent de et appliquent un cadre normatif et des capacités organisationnelles nationales et transnationales pour assurer aux Enfants et Jeunes en Mobilité (EJM) la protection, l'accès à l'éducation et à l'insertion en vue d'améliorer leurs chances et opportunités pour une vie digne

Donateur : Gouvernement suisse

Cibles : Enfants et Jeunes (0 à 24 ans) en mobilité

Secteurs : Protection, Education, Insertion socioéconomique

Phase 0 (2021): Préparation (Etudes, activités pilotes...)

Phase 1 (2022-2024) : Guinée, Mali, Maroc, Niger, Tunisie

Phase suivantes (D'ici 2032) tous les pays d'Afrique du Nord et de la CEDEAO

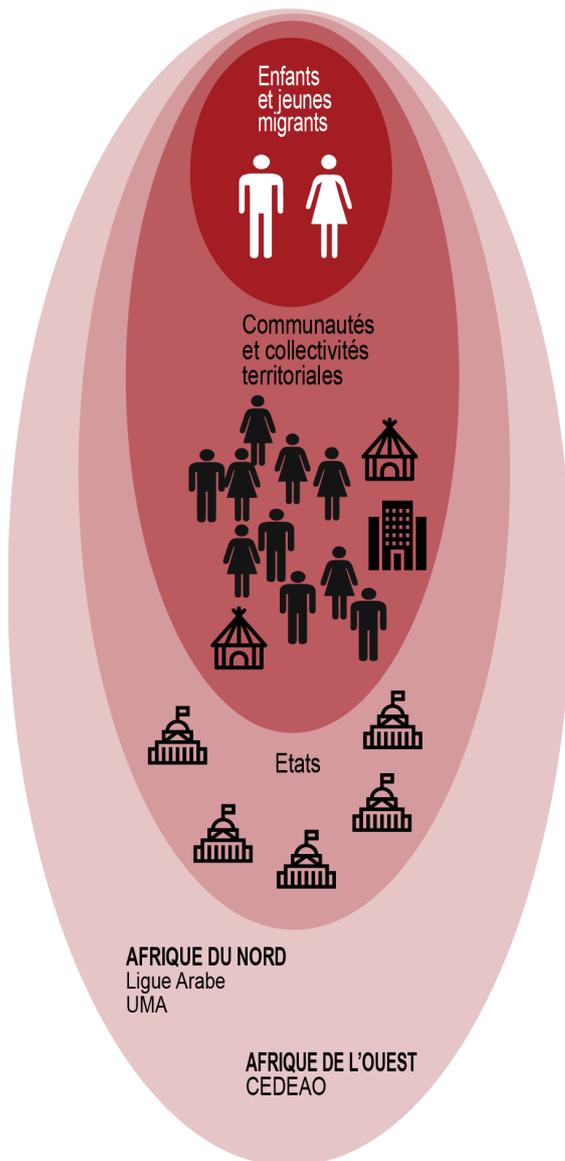
On estime que sur **40-45 millions de migrants internationaux** qui transite en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, **5 millions** sont des **enfants**

La population de l'Afrique de l'Ouest devrait atteindre **517 millions en 2030 (+25%)**

Sources: DDC, Mixed migration Centre (MMC)

NOTRE APPROCHE

Le projet vise à rendre plus autonomes les Enfants et Jeunes en Mobilité (EJM) à travers le renforcement des systèmes nationaux, transnationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socio-économique. Il encourage les acteurs à identifier les problèmes et les contraintes qui empêchent d'offrir des services appropriés aux EJM et il les accompagne dans la détermination des solutions inclusives et durables.



Enfants et Jeunes en Mobilité

Les EJM dans les pays ciblés et en particulier ceux sur les routes migratoires accèdent à une prise en charge de qualité et adaptée à leurs besoins. Ils bénéficient d'opportunités de développement tout le long des routes. Cela contribue à leur pleine autonomisation par une meilleure insertion plus durable en phase avec leurs projets de vie individuels et à une participation active aux prises de décisions sur leur avenir.

Communautés et collectivités territoriales

Les communautés locales et hôtes ainsi que les collectivités territoriales sont parties prenantes grâce à une approche communautaire et inclusive passant par le renforcement de capacités. Elles fournissent une prise en charge multiple aux EJM. La sensibilisation permet de favoriser le vivre-ensemble et la compréhension des enjeux et défis de chacun.

Etats

Un dialogue est assuré avec les ministères, les acteurs nationaux et les collectivités territoriales pour renforcer leurs capacités à délivrer des services aux EJM, pour l'élaboration, l'application des cadres législatifs appropriés et leur adaptation aux nouvelles technologies utiles à la participation et à l'autonomisation des EJM.

Organisations régionales

Les instances régionales (CEDEAO, Ligue Arabe...) jouent leur rôle de coordination et d'harmonisation. La coopération nationale, transnationale et avec le secteur privé est renforcée. La Suisse se positionne en matière de protection des enfants et jeunes en mobilité en lien avec sa Stratégie de Coopération Internationale 2021 – 2024

THÉMATIQUES CLÉS

PROTECTION

Le projet vise à renforcer et créer des dispositifs d'accompagnement protecteur des EJM dans les espaces et sur les itinéraires de leur mobilité. Ces dispositifs, par la prévention des risques, la protection communautaire et la prise en charge formalisée, incluant les violences basées sur le genre, la traite des êtres humains et la gestion des cas transfrontalière incluant la réintégration, permettent aux EJM de s'insérer dans les systèmes existants pour relever les défis de la mobilité.

EDUCATION

Le projet vise à favoriser l'inclusion des EJM dans les systèmes éducatifs existants et à les accompagner dans l'acquisition des compétences de vie courantes et dans l'éveil aux métiers. Des programmes éducatifs sont développés pour répondre à différents profils et aspirations d'apprenants sur la base de divers réponses éducatives (bilingues, accélérées, de deuxième chance etc.). L'utilisation des outils numériques et l'éducation en ligne sont valorisées.

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Toute l'intervention met au centre les aspirations et les besoins des jeunes en mobilité qui sont appuyés dans la réalisation de leurs objectifs à travers l'acquisition de capacités et de compétences adaptées aux réalités économiques. Le but est de leur permettre de mieux s'insérer dans les communautés d'origine et de destination et d'entreprendre un parcours d'insertion durable.

Partenaires de mise en œuvre:

